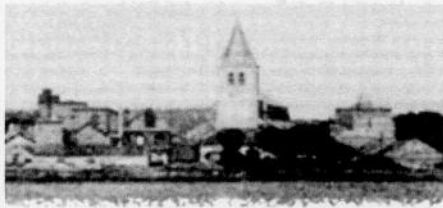
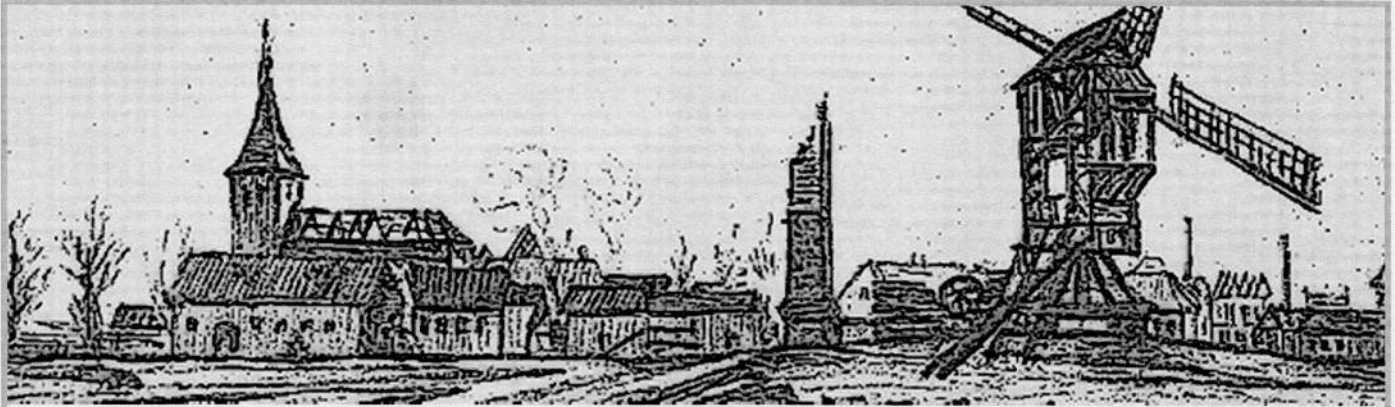


# LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ILLIES



## Au Fil d'Illies

Avril 2017

Numéro 32

### SOMMAIRE

#### **PAGE 2**

##### **DEUX NOUVEAUX NOMS SUR LE MONUMENT AUX MORTS D'ILLIES**

Par Antoine Bavière

#### **PAGE 3**

##### **LE CHÂTEAU DE WARNETON D'ILLIES-HERLIES : UNE IMAGE MENTALE DE PUISSANCE**

Par Chantal DHENNIN

#### **PAGE 7**

##### **PAGE DES ENFANTS - QUIZZ - CONNAIS-TU TON VILLAGE ?**

Par Martine APRELEFF

##### **RACONTE-MOI UNE HISTOIRE - LE TRAVAIL DES FEMMES AUTREFOIS**

Par Patricia CARLIER

Note : La source des articles du numéro 31 sont de Anne-Marie Theilliez d'Herlies et de Jean-Claude Magniot qui habite Artannes sur Indre (37260)

#### **N'hésitez pas à nous contacter :**

Par courrier :

Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie,  
59480 Illies

Par mail : [soc.hist.illies@gmail.com](mailto:soc.hist.illies@gmail.com) ou  
sur le site internet « Au Fil d'Illies » sur [Facebook.com](https://www.facebook.com) sous le mot  
recherche : « Au Fil d'Illies (magazine). »

Et merci de :  et de partager !  
Ce mois-ci, nous sommes à 135 j'aime !

#### **Au Fil d'Illies**

Revue de la Société historique d'Illies, imprimée en mairie  
Directrice de la publication : Chantal Dhennin

REPRODUCTION INTERDITE  
Sauf autorisation de la Revue

La Société historique d'Illies est présidée par Antoine BAVIERE  
Rédactrice en chef : Patricia CARLIER  
Siège social : Mairie d'Illies  
59480 Illies

## Deux nouveaux noms sur le monument aux morts d'Illies

Par Antoine BAVIERE

*Que dire de plus que ce qui a été écrit dans La Voix Du Nord du 11 novembre 2016...*

Voici l'article écrit par Hubert DESCAMPS :

ILLIES. Les participants aux cérémonies du 11 novembre vont découvrir, sur le monument aux morts, deux nouveaux noms.

Justice est ainsi rendue à **Ferdinand DUBOIS** et **Emile LEFRANÇOIS**, deux combattants qui n'avaient pas été répertoriés sur les registres de l'état civil.

Né le 2 décembre 1892 à Illies, **Ferdinand Dubois** était houilleur. Il a été incorporé le 10 octobre 1913 au 1er régiment d'infanterie. Elevé au grade de caporal le 1er mars 1917, c'est le 16 avril de la même année qu'il se fit tuer sur le champ de bataille de Craonne. « Balle à la poitrine, blessures de guerre » : c'est la mention qui a été portée sur sa fiche, complétée par son corps d'armée.

**Emile Lefrançois** est mort le 5 septembre 1944, au lieu dit La Justice, à Santes. Né le 10 septembre 1908 à Illies, combattant 39-40, il faisait partie des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur). L'hypothèse avancée est qu'il se rendait à Santes pour prévenir de la libération d'Illies quand il a croisé la route d'Allemands sur le repli. Touché par balle à la main, au côté, à la poitrine, à la cuisse, puis une balle dans la tête, il ne fut identifié que le 11 septembre. Ses funérailles eurent lieu le 26 septembre 1944 à Illies et son corps repose au cimetière de Watrelos, lieu de résidence de son épouse.

(Source: Antoine Bavière et archives de Bernard Dupretz de la Société historique d'Illies).

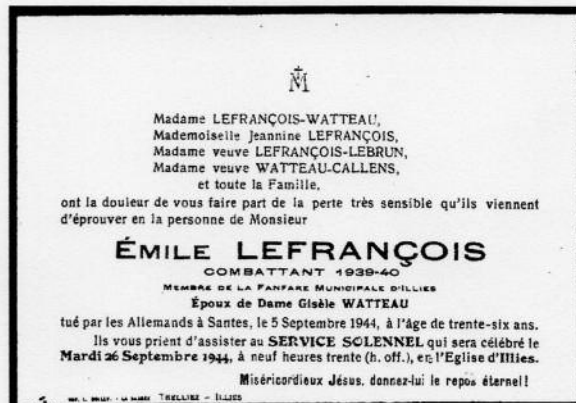
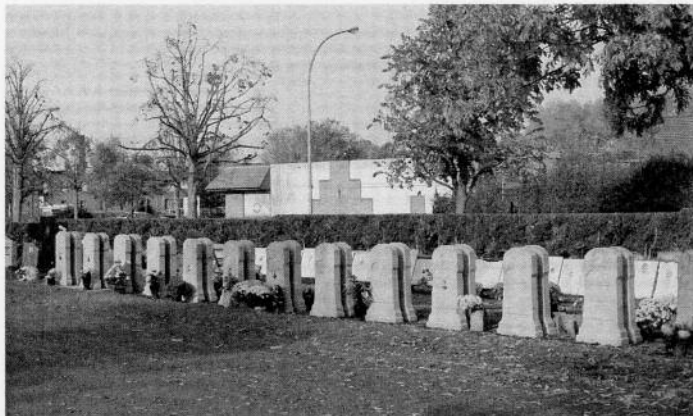
DUBOIS Ferdinand Joseph, 02-12-1892

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom DUBOIS  
 Prénoms Ferdinand Joseph  
 Grade Cap  
 Corps 101<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
 N° 1038 au Corps. — Cl. 1010  
 Matricule. 63 au Recrutement Illie  
 Mort pour la France le 16 avril 1917  
 à Craonne France  
 Genre de mort Balle à la poitrine  
Blessures de guerre  
 Né le 2 Décembre 1892  
 à Illie Département Nord  
 Arr. municipal (p' Paris et Lyon), }  
 à défaut rue et N°.  
 Jugement rendu le .....  
 par le Tribunal de .....  
 acte ou jugement transcrit le 12 décembre 1917  
 à La Vallée  
 N° du registre d'état civil (Nord)  
 534-708-1921. [20434.]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes





# Le château de Warneton d'Illies-Herlies : une image mentale de puissance

Par Chantal Dhennin-Lalart

*Le château de Warneton n'existe plus aujourd'hui. Pourtant, dans le pays de Weppes où il se situait, il fait partie des imaginaires collectifs et particuliers...*

**Dans celui des historiens locaux:** c'est là que s'est conclue, par une défaite qui a entraîné une occupation allemande de quatre ans, la terrible bataille de La Bassée d'octobre 1914.

**Dans celui des adultes d'aujourd'hui et des adolescents d'hier:** sa drève, avec deux belles et longues rangées d'arbres, a été un lieu à l'écart et apprécié.

**Dans l'esprit des touristes de mémoire britanniques:** la croix celte, qui marque symboliquement son emplacement, est, par son étrangeté en ce lieu, attirante pour les visiteurs.

**Dans la proximité amicale entre les deux Etats voisins, France et Belgique:** le château de Warneton était une des terres féodales d'une seigneurie flamande dont le fief principal se situe désormais en Belgique alors que les domaines qui en dépendaient se trouvent en France.

**Dans les récits des anciens:** les employés de la propriété, à l'aube du XXe siècle, ont été pris en photo devant les bâtiments agricoles et ces clichés, les seuls qui soient du château, attestent leurs dires qui y trouvent un enracinement revivifié.

La perception réelle du château de Warneton, en tant que château-édifice, bien sûr, n'existe plus en raison de sa destruction durant la Grande Guerre. Pour autant, son image est bien présente en tant qu'allégorie car le récent Golf du Vert Parc a quasiment re-matérialisé son emplacement et le prestige qui s'attachait à ce lieu en faisant de ce lieu mythique le faire-valoir de ses parcours. Le château représente, pour ces motifs et ce style d'images mentales, une représentation archétypale de la région du Sud-Ouest de Lille qui tient autant de la puissance castrale et seigneuriale que de la fierté villageoise. Sont mobilisés, pour évoquer ce passé et cette image, un ensemble historiographique qui prend comme source principale les archives d'Etat de Comines-Warneton (Belgique)<sup>1</sup>, mais aussi les documents relatifs à Warneton venant de la commune d'Illies<sup>2</sup>, les dossiers allemands concernant la Grande Guerre dans les Weppes et en particulier ceux conservés à Munich<sup>3</sup> et également la littérature régionale, spécialement l'ouvrage du romancier Léon Bocquet « Le fardeau des jours<sup>4</sup> » qui situe son intrigue près du château de Warneton. Ainsi, au-delà des recherches des historiens locaux il peut sembler original de s'interroger sur le château de Warneton comme emblème de la refondation d'une histoire perdue: en quoi ce château est-il une valeur symbolique toujours renouvelée comme paysage mental d'autorité, quel est sur son emploi culturel, littéraire et romanesque, et enfin que représente-t-il aux yeux des urbains et néoruraux qui gravitent autour de ce lieu ?



## I/ Le château de Warneton, un paysage mental d'autorité

Le château de Warneton n'existe plus et peu de personnes, dans le petit secteur du sud-ouest de Lille où il s'élevait, savent dire où il « est ».

Sa localisation précise le situerait au fond d'une drève, disparue elle aussi, aboutissant sur une voie délaissée longeant la RN 41 laquelle relie Lille à La Bassée et plus loin à Béthune ou à Lens. Autrement dit, le château de Warneton est maintenant un lieu abstrait au milieu des champs. Aucun panneau ne nomme cette présence ancienne en bordure d'une route rectifiée, redressée et élargie pour faire face au trafic routier intense des heures de pointe. Pourtant nombreux sont les néo-ruraux qui passent à proximité, empruntant l'axe desservant les entreprises ou les sociétés de service qui offrent des emplois aux semi-citadins du pays de Weppes. Ce cadre agreste en bordure d'une voie à grand passage rend compte, finalement, de ce qu'était l'environnement du château au temps de sa vie fortifiée : un lieu castral ouvert au voisinage et à la communication et un cœur de domaine orienté vers les cultures et l'élevage. Pourtant, en dépit de cette verdure, le château de Warneton est bien encore un synonyme d'autorité féodale.

### 1) Un langage et une toponymie qui sont les conservatoires d'un reliquat d'autorité féodale

Le château a disparu lors des combats, des tirs et des incendies de la Grande Guerre. Et, curieusement, c'est cette destruction en temps de guerre qui en a pérennisé le souvenir durant la guerre, pendant la sortie de guerre et encore durant le XXe siècle jusqu'à aujourd'hui, pour ceux qui se le rappellent.

Certes le nom « château de Warneton » est cité : c'est là qu'il y a eu les combats parmi les plus âpres en octobre 1914, les Britanniques y ont laissé beaucoup d'hommes, la **Croix celte** à la mémoire de James Boyle

1- Archives d'Etat de Comines-Warneton (Belgique), <http://www.ville-comines.fr/vivre-comines/archives.html>

2- Archives municipales d'Illies, Dossier Grande Guerre.

3- Bayer. Hauptstaatsarchiv, Kriegsarchiv, BayHStA/Abt.IV Genral der Pioniere 6 Bund 78.

4- Léon Bocquet, *Le fardeau des jours*, Paris, Albin Michel, 1924.

est bien le signe de ces épreuves vécues par des soldats venus d'outre-Manche pour maintenir la liberté de la France face à l'envahisseur<sup>5</sup>.

Mais peu nombreux sont ceux qui, interrogés sur la toponymie d'Illies, savent donner des éléments précis sur la localisation de Warneton, son histoire, les personnes qui y ont habité ou travaillé, les anecdotes s'y rapportant.

La plupart des 37 personnes du panel<sup>6</sup> qui a été constitué pour dire des souvenirs relatifs aux lieux-dits du village sont évasives sur le sujet.

Il est pourtant question, dans les propos des habitants d'Illies, de termes précis et circonstanciés : un « **domaine seigneurial** », des jardiniers travaillant dans le « **parc du château** », des « **armes comtales** »<sup>7</sup>, des « **terres données en location** » et des fermages perçus<sup>8</sup>.

On voit bien que ces expressions visent à la fois un château d'histoire ancienne, un parc alentour avec des aménagements paysagers entretenus par des jardiniers et un domaine agricole en partie donné en fermage aux agriculteurs des environs.

Parmi ces personnes interviewées du village, citons Anne-Marie Carle-Rohart<sup>9</sup>. Voici son témoignage:

*Chombart de Lauwe est né au Bois.*

*La maison était au milieu d'un plan d'eau ; elle avait un toit carré.*

*Il reste encore aujourd'hui une partie des fondations.*

*Les terres Chombart étaient cultivables au tiers seulement. Elles ont été données pour le parc de loisirs d'Herlies<sup>10</sup>.*

De nouveaux éléments apparaissent grâce à ce témoignage: la famille comtale est celle des **Chombart de Lauwe** ; le parc évoqué se complète d'un « Bois » qui, sur les cartes IGN et les cadastres, a pour nom le **Bois Chombart** ; le château est minoré puisqu'il n'est plus question ici que de « maison ». Le témoin en arrive aussi à évoquer l'architecture de ce lieu castral : si la « maison » « avait un toit carré », c'est que le bâtiment faisait un ensemble constitué de quatre façades semblables en longueur et hauteur. Anne-Marie Carle-Rohart ne dit pas si la demeure abritait une cour centrale à l'intérieur des quatre pans de l'habitation mais c'est certainement ce qu'elle sous-entend. On serait donc en présence, d'après ces divers renseignements, d'un **logis-résidence à cour intérieure**, d'une sorte de maison de maître à quatre faces égales, d'une grande bâtisse carrée entourée de ses hectares de bois. Anne-Marie Carle-Rohart, sollicitée pour préciser son témoignage, parle d'un plan d'eau qui enserre la propriété et, plus loin, elle ajoute que « les terres Chombart étaient cultivables au tiers seulement ». Il est donc question

d'eau domestiquée, d'une part, celle des **douves** qui rappelleraient l'ancienne fonction défensive du château, et d'eau stagnante sous forme des marais, d'étangs ou de mares, d'autre part, qui montreraient que le château de Warneton dût être édifié sur des **terres ennoyées**, en partie reconverties en sols à labour, dans la proportion d'un « tiers seulement ». Les **Carle**, la belle-famille de notre témoin, sont du début au milieu du XX<sup>e</sup> siècle les locataires de ces champs de mauvais rapport, souvent submergés à l'automne par les pluies que le sol trop spongieux ne parvient pas à absorber, et Anne-Marie Carle-Rohart se fait probablement l'écho des plaintes entendues auprès des cultivateurs du lieu.

Pour autant, en dépit de ces problèmes de gâtine, de médiocre rendement, de terres mal dégagées des fossés et des bosquets alentour, une image de puissance se dégage du discours de Madame Carle : « Chombart de Lauwe est né au Bois ». Le prénom n'est pas cité, une recherche est à mener, mais il faut bien remarquer, d'après les dires de Madame Carle, que des enfants naissent au château de Warneton au début du XX<sup>e</sup> siècle ce qui suppose que des femmes, mère et fille, voire grand-mère, y trouvaient suffisamment de confort, d'accoucheuses et de médecins pour donner la vie en ce lieu pourtant proche de Lille et de Lens ou Béthune. En regardant les généalogies des Chombart de Lauwe<sup>11</sup>, il est d'ailleurs révélateur de constater que nombreux, parmi les plus célèbres d'entre eux, sont originaires du Nord. Un ensemble de branches familiales des Chombart de Lauwe a encore vécu dans la région au début du XX<sup>e</sup> siècle. Citons Jacques (1905-1975), dit Colonel Félix, grand résistant, Jean (1909-2002), agronome de renom, et Paul-Henri (1913-1998), sociologue réputé. Il faut donc convenir que le nom, même si les résidents du château ne fréquentent plus les communes limitrophes, est associé encore, pour ceux qui s'en souviennent, à un **prestige** et à une **notoriété** qui font honneur au château.

## 2) Un imaginaire qui fabrique des forteresses au lieu et place des fermes d'abbaye et de seigneur

Ces personnalités de renom de la famille de Lauwe font, ont fait, du lieu « château de Warneton », un espace considéré. De plus, la situation géographique à la limite de trois bourgs d'Illies, Herlies et Wicres entraîne, vis-à-vis de ce territoire à l'écart, une attention spéciale. Enfin, l'obligation de parcourir une longue drève pour arriver, enfin, au logis du domaine oblige à voir, en ce lieu, un site spécifique.

Il en ressort que, depuis longtemps, le poids de l'histoire y est prégnant. Cela induit une sorte de surplomb immatériel au-dessus du château.

5- Yvonne Gille-Lecomte, entretiens avec l'auteur, Hallennes-lez-Haubourdin, juillet août 1980.

6- Chantal Dhenmin-Lalart, Entretiens sur les lieux-dits d'Illies, 1970-2000, non publié.

7- Béatrice Lerouge, entretiens avec l'auteur, Illies, été 1990.

8- Yvon Papeghin, entretiens avec l'auteur, Herlies, été 2000.

9- Anne-Marie Carle-Rohart, entretiens avec l'auteur, Illies, 19 janvier 1988.

10- Chantal Dhenmin-Lalart, Illies et ses lieux-dits, Clermont-Ferrand, Chaumeil, 2003, p. 72.

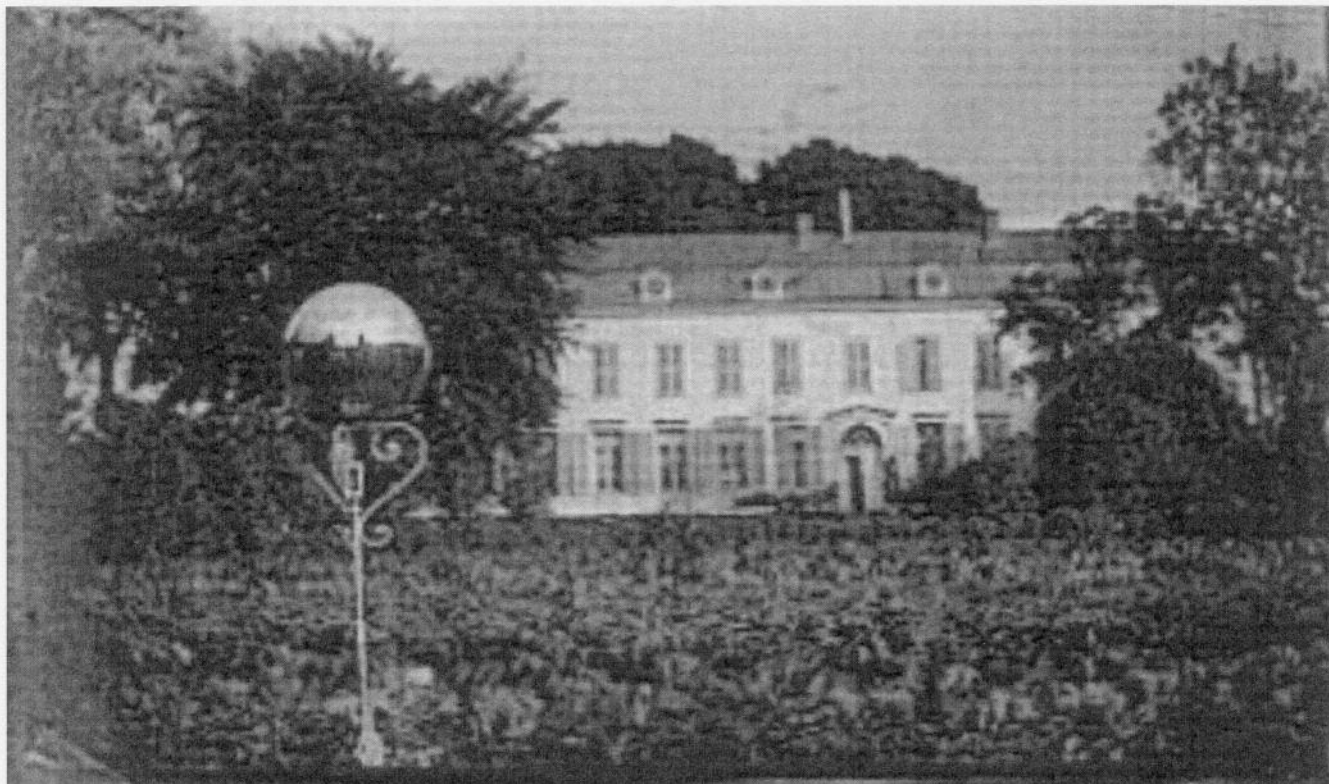
11- <http://www.geneanet.org/genealogie/fr/chombart-lauwe.html>



Il est vrai que les archives attestent de la présence de ce fief dès le XIIe siècle. Pour le pays de Weppes, une des références est le **Frumaldus**<sup>12</sup>, le récapitulatif des dons effectués à l'**abbaye cistercienne de Loos** en 1178, au moment où elle constituait son temporel ; or, parmi ces tenures, une centaine, données par les seigneurs « pour le repos de leur âme et leur salut éternel », sont cités **Ilgies** et **Bealvoor**, pour Illies et Beauvoir. Une archive de 1357 précise que Bealvoor<sup>13</sup>, Beauvoir, Biauvoir ou Beauvoit correspond au fief de Lauwe ou Liauwe, ou Leauwe: **Jehans de Liauwe**, villageois, de Gievenchi, pour trois bonniers de tiere à Biauvoir, en la paroche d'**Yllies**<sup>14</sup>. Une trentaine d'années plus tard, en 1389, le lieu est appelé **Ly Auwe** avec, comme possesseur, un certain **Colart Ly Auwe**<sup>15</sup>. Le fief de Lauwe est devenu, près d'un siècle plus tard, un **fief vicomtier** ou encore un **fief à bailli** : Leauwe, fief vicomtier tenu du château de Lille, comprenait trois bonniers d'héritage. Parmi ses possesseurs on trouve **Porus de Leauwe**, seigneur de Lambres, en 1456<sup>16</sup>. Le nom apparaît encore dans un contrat de mariage en 1513 entre nobles personnes **Frédéric de Melun**, seigneur d'Illis, de Gaman, etc., et Demoiselle **Antoinette de Vuillerval**, lesquels ont fait leur procureur Jean du Prêt, possesseur du **fief de Leauwe à Illies**<sup>17</sup>. Le fief est plus amplement décrit dans le rapport et dénombrement du 15 juillet 1694 ; il comprend un rejet ou rietz et trois bonniers en trois pièces près du **Grand Moulin** dudit lieu<sup>18</sup>. Enfin,

au milieu du **XVIIIe siècle**, on apprend que le fief de Beauvoit appartient à **Madame d'Acq**, vicomtière<sup>19</sup>.

Ces rapports et actes de propriété font voir un domaine de petite superficie puisque, le bonnier du secteur de La Bassée valant un hectare quarante ares, il apparaît que le fief de Lauwe occupe environ **quatre hectares de champs** à labourer situés près du Grand Moulin, auxquels il faut ajouter un territoire, non déterminé dans son emblavement, de terres marécageuses plus ou moins drainées nommées, dans cette partie des Flandres, un rietz. L'ensemble du fief est par conséquent formé de territoires de bon rapport et de zones humides moins favorables à l'agriculture. C'est ainsi qu'il apparaît dans le relevé de Claude Masse, géomètre du roi Louis XV, datant de 1724, et conservé aux archives militaires de Paris-Vincennes. Un dessin y figure, montrant une grosse ferme à cour carrée nommée **Cense de Warneton** avec, à l'arrière, ce qui peut sembler un parc ombragé ; on y accède par un chemin droit, la **drève** déjà observée ; la proximité d'un moulin est avérée sur la route de Lille à Lens ; un vaste bois formé d'arbres en rangées entoure l'ensemble de la propriété bâtie ; l'espace du domaine foncier est formé, d'une part, par trois grands champs délimités et, d'autre part, par une dizaine de terrains agricoles plus petits et entourés de haies vives.



12- Archives départementales du Nord (ADN), 27 H, *Frumaldus* ou acte d'énumération des tenures appartenant à la ferme cistercienne de l'Ecuelle des abbés de Loos, établi par Frumaud, évêque d'Arras, en 1178.

13- ADN, *Frumaldus*, op. cit.

14- ADN, Z 2 G 28. *Donation de Jehans de Liauwe*, 1357.

15- Th. Leuridan, *Les Châtelains de Lille*, Cartulaire no 203, 1389.

16- Pierre Descamps, *Petites promenades dans un canton de Weppes*, 1991. La justification archivistique n'est pas citée.

17- ADN, *Contrat de mariage entre Frédéric de Melun et Antoinette de Vuillerval*, 13 juillet 1513.

18- ADN, C 28, *Rapport et dénombrement du 15 juillet 1694*.

19- Archives municipales d'Illies, Philippe Dufour, abbé, *Monographie de la paroisse d'Illies*, 1898-1902.

20- Henri Descamps, « Note sur une branche de la famille Chombart en Weppes », in *Histoires du Pays de Weppes*, *Bulletin de Weppes-en-Flandre*, 1999.

Sources : AD Nord, 2 E 3 / 1443/154 (*priserie et estimation du 3 juin 1693 concernant la Cense de Warneton à Herlies*) ; ADN Nord E 593 C (*Chombart*) ; AC Lille 14967 folio 8 verso (*Cm Chombart du 19 janvier 1751*) ; AD Nord, dans 2 E 3).

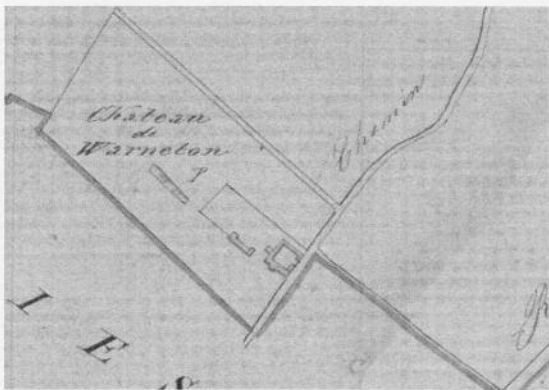
21- Pierre Feuchère, « L'évolution institutionnelle de l'office de châtelain à Lens du XIIe au XVIe siècle », *Revue du Nord*, année 1949, volume 31, n° 124, conclusion de l'article : p. 206.

Le fief de Lauwe est un lieu d'imaginaire puissant durant le XVIII<sup>e</sup> siècle puisque le couple **Chombart-Laignel, Pierre et Marie** son épouse, ainsi que leurs descendants, organisent leur ascension sociale par le biais de l'accession à la propriété de ce fief. Pierre et son rameau passent dans le courant du siècle, grâce à des alliances matrimoniales habiles, du statut de censiers et brasseurs au **Petit-Faux à Marquillies** à celui d'échevin, de **lieutenant de la Comté et du village d'Herlies**, et de **seigneur de Lauwe sur Illies et Aubers**, seigneurie dont il porte le titre par **achat de biens fonciers en 1773**<sup>20</sup>. La situation financière aisée du brasseur Pierre Chombart lui a permis de racheter, outre d'autres censés et brasseries, dont celle de Warneton-Illies, un titre nobiliaire qui fait enfin de lui un homme installé. La notoriété locale de **Pierre-Joseph-Marie Chombart**, seigneur de Lauwe, le fait élire **député du Tiers-État aux États Généraux de 1789** ; on le retrouve plus tard **membre du Conseil des Anciens vers l'An VIII (1800)**.

### 3) Une empreinte de respect et de déférence grâce à deux siècles d'acceptation républicaine

Le fief de Lauwe connaît, ainsi que toutes les seigneuries féodales destituées par la **Révolution française**, une détérioration graduelle de la puissance imaginaire liée à son territoire. On assiste à ce que Pierre Feuchère a décrit comme un courant déjà mis en place durant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et accentué par les lois républicaines, à savoir « la décadence de l'office ». Le **déclin progressif** de l'importance des domaines et de leurs propriétaires était devenu inéluctable depuis des dizaines d'années, avant même que les textes ne suppriment la féodalité :

*Il est donc certain qu'à Lens, comme ailleurs, la décadence de l'office s'est faite progressivement et suivent une évolution commune à toutes les institutions similaires. [...] Une institution archaïque, comme celle des châtelains, n'a pu durer que par cet esprit de tradition propre à l'ancien régime. L'office, vieux de huit cent ans, n'attendit pas le coup de balai révolutionnaire pour se supprimer de lui-même comme un des derniers vestiges féodaux.*<sup>21</sup>



22 - Henri Descamps, « Censés et censiers des Provinces du Nord », base informatisée Nordcens, S.G.H.P.N. (Société de Généalogie et d'Histoire des Provinces du Nord).

Sources :

- Séries et sous-séries 2 B XI, E, J et Tabellion de Lille des archives départementales du Nord et 2 J des archives départementales du Pas-de-Calais

Si, au moment de la révolution, le manoir féodal de Lauwe est encore un lieu de recommandation au point que son propriétaire ait été député du Tiers-Etat, le rayonnement du château ne fait que décliner.

La ferme reste le **lieu de villégiature à la campagne** de la branche locale des Chombart de Lauwe mais eux-mêmes entament leur reconversion sociale en s'adaptant aux nouveaux régimes successifs. D'abord, on les voit partir demeurer à Lille, **rue de l'Hôpital militaire**, où les actes d'Etat-Civil les qualifient de négociants-propriétaires, ou bien d'avocats ou encore de banquiers et d'industriels. Ensuite, on les voit briguer des **fonctions électives** puisque, parmi les descendants, on trouve un maire d'Herlies, Pierre Chombart (1783-1852), un autre maire d'Herlies, François Chombart (1825-1895), et deux conseillers généraux du Département du Nord, Louis Chombart (1821-1872) et François, déjà cité.

Enfin, ils entrent dans la méritocratie républicaine grâce aux titres qui leurs sont décernés: deux, par exemple, sont devenus durant le **XIX<sup>e</sup> siècle chevaliers de la Légion d'Honneur**. Leur place dans la société ne tient plus essentiellement, comme autrefois, à leur réseau familial ; désormais entrent en jeu aussi les études et leur parcours intellectuel. En témoin de cette remontée en puissance, le jésuite paléontologiste et philosophe **Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955)**, qui est un de leurs descendants<sup>22</sup>.

On constate, par conséquent, que le rebond professionnel et sociologique des Chombart de Lauwe, en dépit de la structure modeste leur ancienne terre féodale, leur a permis de conserver, voire d'accentuer leur image de puissance. Ce prestige n'est pas basé sur leur emprise territoriale, devenue tout-à-fait secondaire, mais sur un imaginaire mythique qui prend diverses couleurs pour se parer d'attractivité nouvelle: des personnes de haut rang hantent la drève de Warneton ; des réseaux socio-politiques favorables donnent à entrevoir les sphères du pouvoir à proximité du château-ferme ; un climat intellectuel et mondain règne dans les familles apparentées aux édiles locaux et en récolter des retombées permet de discerner les voies pour sortir des villages alentour.

L'imaginaire du Château de Warneton, s'il est bien différent de celui du temps féodal, n'en reste pas moins empreint de respect et de déférence grâce aux capacités de rebond de ses habitants durant deux siècles d'acceptation républicaine.

**Article à suivre dans le prochain Au fil d'Illies ...**

## **II/ Le château de Warneton, le remploi romanesque.**

- *Annuaire généalogique (Hache, Ravet-Anceau, Société des Annuaire)*

- *Joseph Valynseele et Denis Grando : A la découverte de leurs racines, première série - tableau Pierre Teilhard de Chardin (L'intermédiaire des chercheurs et des curieux)*

- *Henri Descamps : La descendance de Gérard (Le) Cuvelier sur cinq siècles (recherche en cours)*



# Page des enfants - QUIZZ - Connais-tu ton village ?

Par Martine APRELEFF

A) Le nom du village, d'origine celte, signifie:  
1/ champ de bataille  
2/ champ du malheur  
3/ bornes du champ de malheur

G) Illies se situe à l'altitude de:  
1/ 120 à 141 m  
2/ 20 à 41 m  
3/ 1 200 à 1 410 m

B) A Illies, il y a environ:  
1/ 500 habitants  
2/ 4 200 habitants  
3/ 1 500 habitants

H) La superficie du village est d'environ:  
1/ 8 km<sup>2</sup>  
2/ 19 km<sup>2</sup>  
3/ 1 km<sup>2</sup>

C) Illies fait partie du département:  
1/ du Nord  
2/ du Pas de Calais  
3/ de la Somme

I) Les habitants d'Illies se nomment les:  
1/ Illilois  
2/ Lillois  
3/ Illilotois

D) Le village est traversé par la route nationale:  
1/ 10  
2/ 41  
3/ 42

J) L'une de ces communes n'est pas limitrophe de Illies:  
1/ Aubers  
2/ La Bassée  
3/ Fournes en Weppes

E) Le village est traversé par deux cours d'eau:  
1/ la Lys et la Deûle  
2/ la Broelle et la Libaude  
3/ la Baude et la Lorelle

Compte tes points (1 par bonne réponse)

F) Le village a été complètement détruit:  
1/ pendant la révolution française  
2/ durant la première guerre mondiale  
3/ durant la seconde guerre mondiale

- 10 points bravo
- entre 6 et 9 points : tu as une bonne connaissance de ton village
- moins de 6 points : n'hésite pas à aller sur le site de la mairie d'Illies qui te donnera beaucoup d'informations

A2, B3, C1, D2, E2, F2, G2, H1, I1, J3  
REPONSES :

## Raconte-moi une histoire - Le travail des femmes autrefois

Par Patricia CARLIER

*Savez-vous que le Figaro de 1908 N°205 du 23/07 (journal non politique) nous apprend la mort de Madame PEUVION Henry, (référéncée dans le recensement de 1908 au Hameau de la Motelette), née en 1862 à Paris, décédée au château d'Illies, à l'âge de 46 ans. (source Gallica)*

*Son nom de jeune fille était Adrienne Brès. Elle était la fille de Madame Madeleine Brès (née Gibelin), médecin des femmes et des enfants. Cette dernière était la première femme qui ait été reçue docteur en France.*

*Voici son histoire.....Source: www.egora.fr D'après racontemoilhistoire.com et Le travail des femmes d'autrefois de Roger Colombier*

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la jeune Madeleine Gibelin aspire à devenir médecin. Mais à cette époque, les facultés de médecine sont inaccessibles aux femmes, encore plus à une petite provinciale, fille de charron comme Madeleine. Mais à force de détermination et avec quelques soutiens, elle réussira à forcer toutes les portes et à devenir, en 1875, la première femme médecin française.

Madeleine Gibelin est née le 26 novembre 1842 dans le Gard, à Bouillargues. Son père, charron et maréchal ferrant est régulièrement appelé à Nîmes pour réparer les voitures de l'hôpital. Madeleine, qui n'a même pas

dix ans l'accompagne à chaque fois. Elle est fascinée par l'hôpital. Elle adore se promener dans les couloirs, discuter avec les patients et elle observe avec admiration le travail des médecins et des infirmières.

Une religieuse de l'hôpital prend sous son aile cette enfant vive d'esprit et très curieuse. Elle lui apprend les rudiments du métier d'aide-soignante. Madeleine, qui a tout juste une dizaine d'années, commence donc à approcher les malades, leur apporte les repas et des boissons et parfois change même quelques pansements. Pour cette enfant, c'est une révélation : elle deviendra médecin. Mieux, elle se consacrera à soigner les femmes et les enfants.

Mais le couple Gibelin a d'autres projets pour la petite fille. A quinze ans, ils la marient à Adrien Brès, un conducteur d'omnibus originaire de Lozère. Le couple s'installe à Paris et Madeleine se résigne à endosser le rôle d'épouse et de mère de famille. A 24 ans, elle a donné naissance à trois enfants. Mais la jeune femme, qui sait parfaitement lire et écrire s'ennuie à la maison et n'a toujours pas abandonné l'idée de devenir médecin.

Elle décide alors de tenter le tout pour le tout et va frapper à la porte de Charles-Adolphe Wurtz, doyen de la faculté de médecine de Paris. Ce dernier, séduit par l'audace de la jeune femme, accepte d'écouter sa requête. Mais il ne peut rien faire tant qu'elle n'a pas son baccalauréat. Le bac, qui vient tout juste d'être ouvert aux femmes n'est dans les faits accessible qu'aux filles de grandes familles. Mais il en faut plus pour arrêter Madeleine Brès. Comme aucun établissement n'accepte de l'inscrire, elle prépare l'examen seule et se présente en candidate libre avec l'accord de son époux, condition juridique sine-qua-non pour obtenir le diplôme.

Trois ans plus tard, en 1868, un bac scientifique en poche, elle revient auprès du doyen Wurtz. Ce dernier aimerait bien l'aider, mais à cette époque les universités de médecine sont fermement interdites aux femmes. Et les opinions des médecins sur le sujet ne vont pas vraiment dans le sens d'une ouverture. Comment une femme, donc particulièrement sensible, pourrait-elle tenir le choc devant des blessés découpés et ensanglantés ? Comment pourrait-elle supporter de voir des enfants souffrir ? Et après-tout pourquoi ne se contente-t-elle pas de vouloir devenir infirmière ou sage-femme ?

Quelques-uns des plus grands médecins de l'époque se sont exprimés contre l'accès des femmes à la profession. Dans l'Union médicale, le docteur Richelot, vice-président de la Société de médecine de Paris estime que l'arrivée des femmes constituera une "déplorable tendance [...], une maladie de notre époque". Dans son ouvrage *La Femme-médecin*, il écrit : "Pour être médecin, il faut avoir une intelligence ouverte et prompte, une instruction solide et variée, un caractère sérieux et ferme, un grand sang-froid, un mélange de bonté et d'énergie, un empire complet sur toutes ses sensations, une vigueur morale et au besoin, une force musculaire. Ne sont-elles pas au contraire de la nature féminine." En 1888, le professeur Jean-Martin Charcot estime lui que "les prétentions des femmes sont exorbitantes, car elles sont contraires à la nature même des choses et à l'esthétique". En 1900, la revue *La médecine moderne* souligne que "la femme ne peut être qu'une thérapeute médiocre, [...] qu'elle est de ces herbes folles qui ont envahi la flore de la société, [...] qu'elle ne sera jamais qu'une excellente garde-malade". Madeleine, elle, veut casser tous ces préjugés. Elle adresse une pétition au ministre de l'Instruction publique Victor Duruy. Elle peut aussi compter sur le soutien de Charles-Adolphe Wurtz, qui plaide en sa faveur au ministère... Et la question est mise à l'ordre du jour du conseil des ministres. Et, hasard du calen-

drier, c'est l'impératrice Eugénie qui préside le conseil ce jour-là. Ainsi, à la surprise générale, les ministres autorisent l'accès des femmes aux études de médecine. "J'espère que ces jeunes femmes trouveront des imitatrices, maintenant que la voie est ouverte", a conclu l'impératrice.

Toujours avec l'autorisation officielle de son mari, Madeleine Brès s'inscrit donc à la fac de médecine de Paris où elle suit assidument les cours. Le problème, c'est que, selon la loi, une femme ne peut toujours pas exercer comme externe ou interne au sein des hôpitaux de Paris. Madeleine a alors la chance de rencontrer un nouveau soutien de poids, le professeur Paul Broca qui la prend comme "élève stagiaire". Quelque temps plus tard, son mentor, le doyen Charles-Adolphe Wurtz écrira : "Par son ardeur au travail, par son zèle dans le service hospitalier, nous nous plaisions à reconnaître que Mme Brès a, par sa tenue parfaite, justifié l'ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s'est trouvée forcément en rapport."

Encore une fois, c'est un hasard politique qui permettra de changer le destin de Madeleine Brès. En 1870, la France entre en guerre contre la Prusse. Les jeunes hommes sont envoyés au combat et les internes manquent dans les hôpitaux. C'est ainsi que Madeleine obtient, de fait, le statut d'interne à la Pitié Salpêtrière. Sept ans après son entrée en faculté de médecine, Madeleine Brès présente sa thèse intitulée "Mamelle et allaitement". Et elle reçoit, enfin, le titre de docteur en médecine le 3 juin 1875.

La jeune médecin s'installe dans un cabinet à Paris où elle soigne exclusivement les femmes et les enfants. Dans ses mémoires, elle écrit d'ailleurs : "Je persiste à croire, pour mon compte, que [les femmes médecins] doivent s'en tenir à la spécialité des femmes et des enfants. Personnellement, je n'ai jamais donné de consultation à un homme. Je me suis tout entière consacrée à la médecine d'enfants." Madeleine Brès se spécialise ainsi dans la puériculture, donne des conférences sur l'hygiène des enfants et dirige des missions pour la création de crèches. Elle consacra 50 ans de sa vie à soigner les femmes, les mères et les enfants avant de décéder, seule, en 1921, à l'âge de 79 ans.

Très vite d'autres femmes suivent l'exemple de Madeleine Brès. La deuxième femme médecin de France est diplômée en 1879. Entre 1870 et 1900, sur 14 529 reçus en médecine, 229 sont des femmes, en très grande majorité des étrangères

venues étudier dans un des rares pays qui permettait aux femmes d'étudier la médecine.

DEUIL  
— On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve Fremesl, décédée en son domicile, 30, rue Boissière, et dont les obsèques auront lieu demain vendredi 23 courant, à dix heures, On se réunira à la maison mortuaire. L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise. Ni fleurs ni couronnes.  
De la part de M. et Mme Maurice Sulzbach et leurs enfants, et de M. Henry Salomon.  
— Nous apprenons la mort : — De Mme Henry Penou, décédée au château d'Illies (Nord), à l'âge de quarante-six ans. Elle était la fille de Mme Madeleine Brès, médecin des femmes et des enfants, la première femme qui ait été reçue docteur en France : — De Mme René de La Masselière, décédée à Angers, à l'âge de cinquante-cinq ans ; — De Mme Emile Belot, décédée au château de la Roirie (Maine-et-Loire) ; — De Mme Hettier, décédée à Caen, à l'âge de quatre-vingt-deux ans ; — De Mme veuve Eugène Auceau, mère de M. Roger Auceau, belle-mère de M. Mau-